

Secrétariat général

FICHE DE POSTE

Direction des Ressources humaines

Intitulé du poste : Chef du service aménagement
N° VISIO M poste : 1054750252

Voie d'accès	Durée d'occupation min-max	Évolution possible
A+		

Cotation du poste

Catégorie d'emploi

Famille(s) professionnelle(s)

Emploi(s)-type(s) de rattachement

Correspondance RIME

A+
EPP élaboration et pilotage des politiques d'aménagement foncier et d'urbanisme

Direction/Service/Sous-dir/Bureau ou autre décomposition de l'organigramme

Localisation

DRIEA/SERVICE DE L'AMENAGEMENT - DIRECTION
21 rue Miollis – 75015 PARIS

Vacance poste et motif recrutement

Titulaire précédent (nom, grade ...)

Nom et fonction du n+1

SUSCEPTIBLE VACANT
François DUBOIS

Missions (raison d'être du poste) :

Environnement du poste – Contexte et description du service :

Le Service de l'Aménagement est en charge :

- du pilotage de l'élaboration et des documents de planification régionale ; Il est en charge du schéma directeur de la région Ile de France approuvé par décret en 2013 et participe à l'élaboration des schéma sectoriel (PDU approuvé en 2014 ; SRHH à élaborer en 2014/2015 ; etc...). Il assure la mise en oeuvre de la planification au titre de « conseil aux territoires » et, singulièrement de l'élaboration des SCOT, CDT et PLU. Il est référent en matière de « porter à connaissance » ou d'« avis » de l'Etat sur les grands projets. Il met en oeuvre la politique des agréments (propre à l'Ile de France) ;

- du suivi animation des « outils de l'Etat » en région Ile de France (établissements publics foncier/Agence foncière et technique de la région parisienne / Etablissements publics d'aménagement) ainsi que des outils partenariaux (agences d'urbanisme). Il conduit la politique foncière, y compris pour ce qui est de la mobilisation du « foncier public ». Il soutient la production de logements en animant les milieux professionnels et en manageant les dispositifs incitatifs mis en place par l'Etat et ses outils opérationnels (CDC, ADEME, etc...)

Le service de l'aménagement est en pilotage des politiques de l'Etat en région. Il est en soutien des directions départementales des territoires (grande couronne). Il est en appui à la mission de préfiguration de la métropole du grand Paris (en partenariat avec l'IAU, l'APUR et l'AIGP) pour apporter la contribution de l'Etat à l'élaboration du « projet métropolitain ».

Le chef de service dispose de deux adjoints.

Enjeux et dossiers principaux du poste :

Dans un contexte marqué par la réforme des collectivités territoriales, le chef de service de l'aménagement devra assurer parallèlement :

- . la contribution attendue de l'Etat et de ses opérateurs au « plan de mobilisation pour le logement en Ile de France » ;
- . la mise en œuvre effective de la planification régionale ;
- . l'appui à l'élaboration des projets de territoires des EPCI émergeant (MGP et grands EPCI en zone urbaine de la grande couronne).

Activités principales :

- Elaboration et suivi du volet territorial du Grand Paris (contrats de développement territorial, interface avec le réseau du Grand Paris, préparation de la métropole) ;
- Etudes spatiales et de cohérence régionale, élaboration de projets de territoires
- Suivi de la mise en œuvre du SDRIF et pilotage de la planification au niveau régional;
- Définition de la politique de l'Etat en matière d'offre de logements et de politique foncière ;
- Pilotage de la mobilisation du foncier public ;
- Pilotage des établissements publics d'aménagement et des établissements publics fonciers ;
- Pilotage de la politique d'aménagement durable et financement des écoquartiers ;
- délivrance des agréments ;
- Définition des doctrines et animation du réseau des UT et DDT sur les sujets « aménagement, urbanisme planification »

Management :

Exercé dans le poste	Positionnement dans la structure
Direct management d'une équipe composée d'une quarantaine de personnes (dont 13 A+ et 10 A)	Sous l'autorité du DRI - appui aux directeurs territoriaux - suivi et animation des « outils de l'Etat »

Relations internes et externes :

En relation avec les grands acteurs de l'aménagement régional, Préfet de région, SGAR, élus et services du Conseil Régional, élus et service des intercommunalités, directeurs des établissements publics, directeurs des agences d'urbanisme, architectes et urbanistes....

Responsabilités tenant au poste ou au positionnement du titulaire :

Maîtrise des enjeux et outils de l'aménagement foncier et de l'urbanisme

Compétences nécessaires et/ou à développer

Compétences techniques

Maîtrise des compétences professionnelles sectorielles (aménagement foncier et urbanisme opérationnel)

Compétences transversales

Maîtrise des outils actuels de la planification urbaine

Compétences relationnelles

Maîtrise de la communication (orale et écrite) -
Animation d'une équipe pluridisciplinaire

Modes d'acquisition

Profils recherchés, antériorité éventuellement nécessaire:

Expérience professionnelle affirmée – Fort potentiel.

Conditions de travail :

Matérielles	Horaires et saisonnalités	Conditions particulières
bonnes	Sans objet	néant

Contact :

Gilles Leblanc - 01.40.61.82.00 – gilles.leblanc@developpement-durable.gouv.fr

Véronique Lehideux – 01.40.61.84.56 – veronique.lehideux@developpement-durable.gouv.fr

Daniel Bazin – 01.40.61.86.36 – daniel.bazin@developpement-durable.gouv.fr